

**AVIS PUBLIC****PROJET DE MINE DE LITHIUM À LA MOTTE  
SAYONA QUÉBEC**

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Le projet de lithium Authier consiste à exploiter un dépôt de spodumène contenant du lithium par une mine à ciel ouvert. La concentration du spodumène se fera sur le site de la mine et sera expédié vers un port par camion. Le projet, d'une durée de 14 ans, prévoit l'embauche de près de 160 personnes.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par Sayona Québec au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante : <http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp>.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 19 juillet 2019, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet aux numéros 418-521-3830 ou 1-800-561-1616 et sur le site Internet du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à l'adresse suivante :

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/participation-public/index.htm>.

19 juin 2019

Cet avis est publié par Sayona Québec conformément à l'article 31.3.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2)*.